

Procès-verbal de la séance commune du CONSEIL COMMUNAL et du CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE du jeudi 23 décembre 2015 à 18h00

Absents et excusés : néant.

La séance est ouverte à 18 heures.

1. Synergies Ville/CPAS

Monsieur BAUWENS passe la parole à Monsieur DETOURNAY, Directeur général du CPAS, qui énumère les différents domaines de synergies développés entre la commune et le CPAS.

Les synergies existantes :

- Divers marchés publics communs (assurances, nettoyage des locaux, mazout de chauffage, emprunts,...) ;
- Convention de trésorerie en faveur du CPAS ;
- Adhésion à deux centrales d'achat : IGRETEC pour les énergies, et SPW pour les carburants des véhicules e.a. ;
- Mise en commun des frais téléphoniques et postaux (timbreuse) ;
- Statuts administratif et pécuniaire du CPAS mis en commun avec la Ville ;
- Gestion informatique avec des programmes identiques, notamment au niveau comptabilité et gestion du personnel ;
- Partage du temps de présence à l'accueil ;
- Tonte de la pelouse de la maison de repos par les ouvriers communaux ;
- Mise à disposition de bâtiments Ville (ancien Patapouf et magasin de seconde main) ;
- Rencontres intergénérationnelles entre la maison de repos et les écoles ;
- Collaborations avec le PCS ;
- Aides ponctuelles des services travaux et graphisme ;
- Utilisation en commun des salles de réunions ;
- Fourniture de repas aux pompiers et services communaux, et de soupe lors des plaines de jeux ;

Les synergies mises en place en 2015 :

- Marché public de services postaux ;
- Marché stock pour les fournitures de bureau et de papier ;
- Marché commun pour l'entretien des installations de chauffage.

Les Synergies à venir (pour 2016) :

- Pose d'une caméra à la maison de repos ;
- Installation du wifi dans certains locaux au centre administratif et à la maison de repos.

Monsieur VINCENT précise que l'on ne voit pas de concrétisation au niveau des chiffres. Il souhaiterait connaître les économies engendrées par ces synergies, selon lui, peu lisible dans le budget. Il souligne la bonne collaboration entre Ville et CPAS, ce qui n'est pas le cas dans toutes les communes. Il souligne l'efficacité du CPAS car certains services, dont les repas à domicile ne sont pas des services obligatoires.

Monsieur BAUWENS souligne qu'il y a eu des baisses au niveau des chiffres dans le budget, notamment pour les assurances.

Monsieur DETOURNAY précise que certaines choses sont incomparables, notamment au niveau bâtiments (CA, Hôtel de ville).

Monsieur VIVIER précise que le but de ces synergies est bien de faire des économies. Il précise que le budget du CPAS ne serait pas en équilibre s'il n'y avait pas eu les diminutions au niveau du personnel.

Monsieur BILLOUEZ précise que cette diminution n'est pas une volonté budgétaire (un décès et une aide pour famille nombreuse en moins). Il précise qu'il y a d'autres pistes pour faire des économies, notamment au niveau dépenses énergétiques et fourniture de nourriture pour les repas. « Les communes sont malmenées, mais nous répondons aux demandes des personnes qui viennent frapper à notre porte ».

Monsieur DETOURNAY précise qu'il n'y a pas d'économie au niveau du personnel, ce n'est pas une volonté du CPAS. Les dépenses et recettes ont baissé de la même manière.

Monsieur BAUWENS précise que l'on recherche des synergies supplémentaires via les véhicules, au niveau économique et écologique.

## 2. Divers

Monsieur VINCENT précise que la commune s'en tire bien au niveau de l'imposition du nombre de demandeurs d'asile supplémentaires, avec 3 dossiers en plus.

Monsieur BILLOUEZ précise « on étudie la faisabilité au niveau des logements libres, on y travaille pour trouver une solution début 2016. Ce sont bien 3 dossiers en plus ».

Monsieur VINCENT demande si on ne pourrait pas utiliser la maison espagnole qui ne sera certainement pas vendue demain.

Monsieur BILLOUEZ demande ce que l'on fera de ses occupants si elle est vendue.

Il précise également que le dossier rentré à la Loterie Nationale pour l'acquisition d'un véhicule adapté PMR a été retenu. « 66 dossiers ont été retenus sur 638. On peut espérer jusque 20.000 € de subsides.

Monsieur VINCENT demande s'il y a beaucoup de demandes pour les PMR.

Monsieur BILLOUEZ répond par l'affirmative.

Monsieur DETOURNAY précise que ce sera un changement de véhicule. « On ne gardera pas l'autre qui est au bout du rouleau ».

La séance est levée à 18 h 25.